

Compte rendu du Conseil municipal du 2 AOUT 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux du mois d'aout à 20h30, s'est réuni en séance ordinaire, le Conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Absents excusés : Mme Gisèle DUCHESNE

Absent : Néant

(Ajout à l'ordre du jour des délibérations pour modification d'échéancier, dossier EPFLI)

Secrétaire de séance : Marc Bouwyn

Droit de préemption

Madame le Maire rappelle les faits concernant la demande des médecins qui souhaitent avoir chacun un bureau à la maison médicale de Varennes-Changy. Actuellement ils sont présents en alternance. Après avoir étudié depuis plusieurs mois différentes pistes et visité des locaux pouvant permettre l'ouverture d'un autre cabinet médical, maisons à louer ou à vendre, le bâtiment situé Grand'Place s'avère être le seul présentant le meilleur potentiel. Après en avoir débattu le Conseil municipal autorise Madame le Maire à exercer le droit de préemption, à engager toutes les démarches nécessaires pour se porter acquéreur de cette longère pour un montant de 65.000€ plus frais notariés.

. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition par la commune du bien situé 7 et 8 Grand'Place

DETR 2019

Dans la continuité du projet exposé au droit de préemption, Madame Le Maire propose au Conseil municipal de soumettre ce projet au titre de la DETR.

. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de présenter ce dossier pour la demande de DETR.

EPFLI

Les modalités de portage foncier par l'EPFLI voté le 14 juin doivent être modifiés compte tenu du bail existant avec le groupe Casino stipulant des

montants de loyer supérieurs au montant prévu dans le plan de remboursement financier initial prévu sur 15 ans et de le modifier sur un remboursement inférieur à celui signé initialement. Le Conseil doit délibérer pour habilitier Madame Le Maire à signer une nouvelle convention de portage des murs sur 7 ans avec l'Etablissement Public foncier cœur de France

. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à 14 voix pour et une abstention.

Informations diverses

Monsieur le Député Richard Ramos est venu rencontrer Madame le Maire le vendredi 26 juillet les différents problèmes abordés ont porté entre autres sur les sujets suivants : téléphonie mobile et internet, WIFI Europe, distributeur automatique de billets, ouverture de l'accès vers Nevers de la A77, création d'une maison de services, fermeture du « Petit Casino ».

Monsieur Ramos a confirmé sa présence pour une permanence tous les 2èmes samedis du mois.

Travaux d'été :

La réfection de la cour de l'école maternelle est terminée

Le passage de l'entrée de l'école intégrant l'accessibilité aux modulaires de garderie et de l'ALSH est bien avancé

La porte de l'école côté rue de Nogent a enfin été changé pour une porte isolante en aluminium.

Les élus qui participent avec l'AFAAM à l'organisation de la célébration du 75ème anniversaire des combats du Maquis de Lorraine se donnent rendez vous pour le dimanche 11 août.

La séance est levée à : 22h30